

COMPTE - RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DU VALLESPIR  
14 AVRIL 2018

Après un compte-rendu du dernier conseil départemental du 11 avril 2018 par Sophie Menahem et Renée Alberny, évoquant la situation politique et sociale, un tour de table est organisé sur le thème : la transformation du parti.

- A quoi doit servir le parti ?
  - A être force de proposition
  - A penser collectivement
  - A faire connaître et reconnaître cette pensée que nous produisons ensemble
  - A trouver les solutions pour agir socialement et économiquement sur un territoire donné
  - A être un contre-pouvoir efficace de la politique ultralibérale que nous subissons de plein fouet
  - A contrebalancer le rôle des médias dominants.
  
- Pourquoi transformer le parti ?
  - Pour enrayer la perte d'audience à laquelle nous sommes confrontés depuis longtemps. L'idéologie dominante est parvenue à discréditer le rôle des partis politiques qui passent ainsi pour des « machines à écraser les volontés individuelles ».
  - Pour faire adhérer les jeunes générations à nos idées
  
- Qu'est-ce que nous attendons de la transformation du parti ?
  - Un meilleur fonctionnement entre la base et nos différentes structures
  - Une plus grande lisibilité dans les prises de décisions
  - Que nos instances nationales, départementales, soient des forces de propositions et non uniquement de décisions
  - Une amélioration de la démocratie au sein du parti: pouvons-nous devenir un modèle de démocratie ? le cas échéant, à quel modèle souscrire ? A quels critères se conformer ?
  - Une simplification des grandes propositions du parti pour les rendre plus intelligibles
  - Des directives claires sur les modalités d'organisation des campagnes politiques et électorales
  - Une popularisation des propositions et des actions de nos élus
  - Une valorisation du rôle du parti dans l'histoire de la France

- Un changement dans nos pratiques et dans le fonctionnement de nos instances, pour qu'une pensée collective puisse véritablement s'élaborer.
- Quelles sont nos propositions de transformation concernant le rôle et le fonctionnement du parti ?

Au sein du parti, n'y aurait-il pas une propension à accorder plus d'importance aux activités du conseil départemental, voire de l'exécutif, qu'au travail des instances de proximité, à savoir les sections et les cellules ?

Il nous semble donc nécessaire de reconsidérer nos pratiques et le fonctionnement de nos structures :

- La cellule :

Elle doit être maintenue car c'est l'instance la plus proche des préoccupations de la population sur un territoire donné. Elle permet d'agir en lien direct avec les habitants et de coller à la réalité du terrain.

- La section :

Elle est indispensable pour un fonctionnement démocratique. Elle est aussi une structure de proximité où se mènent réflexions et débats sur les grandes questions politiques et sociales. Elle doit être en liaison étroite avec la fédération. Nous proposons qu'un membre de l'exécutif suive chaque section et participe à ses travaux. Cela permettrait d'améliorer la transversalité au niveau départemental et la convergence des luttes. Nous pensons également qu'elle doit pouvoir porter des questions à l'ordre du jour des séances du conseil départemental.

- La fédération :

Elle doit viser à faire le lien permanent entre les sections et le national. Le conseil départemental devrait consacrer systématiquement du temps à échanger sur l'actualité et les diverses actions par l'envoi aux animateurs de sections de tous les compte-rendus, départementaux et nationaux.

Le conseil départemental ne doit pas être une simple «chambre d'enregistrement».

- Les permanents :

On constate un décalage entre la base et les permanents, avec la crainte que ces derniers deviennent des « professionnels de la politique ». C'est une tendance que l'on retrouve à tous les niveaux de la vie politique : collectivités locales, territoriales, etc...

Pour ne pas perdre de vue la réalité du terrain, il serait judicieux de limiter le mandat de permanent à 3 ans (par exemple) où à le réduire à un mi-temps.

- Le cumul des mandats :

- A limiter.

- Les responsabilités d'un secrétaire fédéral sont-elles compatibles avec un mandat électoral (maire, conseiller départemental, député, sénateur ...) ?
- La participation de droit au conseil national des secrétaires départementaux est-elle indispensable quand le département dispose déjà d'un élu à cette même instance ?

- Le conseil national :

Devrait être une force de proposition, le garant de la déclinaison et de l'application des décisions du congrès. Son rôle est de consulter systématiquement les communistes sur les décisions stratégiques qui n'ont pas été débattues clairement au congrès ( par courriel, courrier postal, téléphone...)

- La formation :

Ces changements de fonctionnement nécessitent un renouvellement des cadres et une formation adaptée aux futures responsabilités, notamment pour les animateurs de sections ( statuts, trésorerie, financement des différentes structures, Cociel, etc ...)

- Conclusion :

D'une manière unanime, la question d'une transformation du parti apparaît comme un préalable à notre survie. Sans une profonde amélioration de notre fonctionnement, de nos stratégies et de nos structures, nous courrons inéluctablement à notre perte.

Fin des travaux de la section à 18h.

Compte-rendu élaboré par Renée Alberny et validé par les camarades présents.